

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2025

21 août 2008

### SOMMAIRE

2206 Participations S.A. ....	97200	F.S.W. s.à.r.l. ....	97156
AAA Investments ....	97157	I.B.M.S. - International Business and Management Services S.A. ....	97182
AB (Holdings) 3 S.à r.l. ....	97175	Imagine Investments S.à r.l. ....	97155
Alpinvest S.A. ....	97155	Immorodange S.A. ....	97182
a-part s.à r.l. ....	97192	Intal International S.A. ....	97193
Argos S.A. ....	97193	Kapiolani Group S.A. ....	97198
Asia S.A. ....	97154	Lavande Participations S.A. ....	97195
Atoll Portfolio Conseil S.A. ....	97159	Lend Lease Europe Properties, SICAF ...	97199
Bali Funding Luxembourg Limited ....	97199	Lux Applications S.à r.l. ....	97157
BBA Luxembourg Investments S.à r.l. ...	97200	Made By Dan S.à.r.l. ....	97171
Bolderberg Invest S.A. ....	97156	Marlo S.A. ....	97156
Bountiful S.à r.l. ....	97181	Milai Finance S.A. ....	97193
BRE/Berlin IV Manager S.à.r.l. ....	97174	Mindrana S.A. ....	97154
BRE/Hamburg III Manager S.à.r.l. ....	97175	Mirabaud Bonds Conseil S.A. ....	97159
BRE/Hanover II Manager S.à.r.l. ....	97175	MPT Fiduciary Assets, Holding S.à r.l. ...	97197
BRE/Leipzig I Manager S.à.r.l. ....	97192	Newsha S.A.-SPF ....	97181
CGFX Real Properties SA ....	97182	Offico S.A. ....	97155
Check Point S.à.r.l. ....	97172	Oquendo (SCA) SICAR ....	97157
Colony Blue Investor S.à.r.l. ....	97159	PPF Brittany Holdings S.à r.l. ....	97195
Compartilux S.A. ....	97195	Ritilux S.A. ....	97157
CRP XIII AWS Canada S.à r.l. ....	97182	Ruralia Finance S.A. ....	97198
Cusanus S.A. ....	97158	Sermelux S.A. Metal Service Luxembourg	97154
Dutchdelta Finance S.à r.l. ....	97196	Société de Vente de Machines Outils S.A.	97156
Eider ....	97158	Storvik Holding S.à r.l. ....	97194
Elite Distribution S.A. ....	97158	United BM (US) Holdings S.à r.l. ....	97198
Energy Luxembourg CCAL S.à r.l. ....	97167	Weco Invest S.à r.l. ....	97194
ESSENTIAL Values S.à r.l. ....	97172	Welsh S.A. ....	97196
Eurasia Structured Finance No.1 S.A. ....	97194	World Consulting Company S.A. ....	97200
Europ Business Corporate S.A. ....	97193	WTC Investment S.à r.l. ....	97154
Façades et Plafonnages Paiva Sàrl ....	97157	Zeppelin Park ....	97181
Fiduciaire des Classes Moyennes S.A. ....	97158		
Fimadel S.A.-SPF ....	97181		
Fox International Channels Luxembourg			
S.à r.l. ....	97197		

**Asia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 116.550.

Dépôt rectificatif en remplacement des comptes annuels au 31.12.2006 enregistrés à Luxembourg sous référence LSO-CL03792 le 13.12.2007 et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg le 19.12.2007 sous le numéro L070173480.05.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société  
Le domiciliataire  
Signatures*

Référence de publication: 2008098441/58/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03792. - Reçu 30,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Mindrana S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 105.808.

Le bilan rectificatif au 31.12.2006 (en remplacement du bilan enregistré à Luxembourg sous référence LSO-CL02676 le 10.12.2007 et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg le 18.12.2007 sous le n ° L070172554.05) a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société  
Le Domiciliataire  
Signatures*

Référence de publication: 2008098443/5387/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07536. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Sermelux S.A. Metal Service Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.  
R.C.S. Luxembourg B 16.923.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour extrait sincère et conforme  
Frank NIMAX  
Administrateur-Délégué*

Référence de publication: 2008098448/8445/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12975. - Reçu 93,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**WTC Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 106.055.

Constituée par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire alors de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 13 janvier 2005, acte publié au Mémorial C n ° 533 du 3 juin 2005, et modifiée par-devant le même notaire, en date du 26 avril 2005, acte publié au Mémorial C n ° 966 du 30 septembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WTC INVESTMENT S.à r.l.*  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2008098425/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10326. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Alpinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R.C.S. Luxembourg B 122.465.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008098420/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11471. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Offico S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.  
R.C.S. Luxembourg B 88.136.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

*OFFICO S.A.*  
Signature

Référence de publication: 2008098418/2834/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS11060. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080112815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Imagine Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 115.506.

Constituée par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 24 mars 2006, acte publié au Mémorial C no 1213 du 22 juin 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IMAGINE INVESTMENTS S.à r.l.*  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2008098322/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10335. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Marlo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 103.942.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature

Référence de publication: 2008098363/506/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11768. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**SVMO S.A., Société de Vente de Machines Outils S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 75.851.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature

Référence de publication: 2008098365/506/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11764. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Bolderberg Invest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 38.350.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature

Référence de publication: 2008098366/506/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11762. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**F.S.W. s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9516 Wiltz, 1, rue du Château.  
R.C.S. Luxembourg B 96.060.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31/07/2008.

*Pour F.S.W. s.à.r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008098393/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2008, réf. LSO-CS09424. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Oquendo (SCA) SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 129.290.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER

*Notaire*

Référence de publication: 2008098316/5770/13.

(080112925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Lux Applications S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Façades et Plafonnages Paiva Sàrl).**

Siège social: L-9166 Mertzig, 7A, Zone Industrielle.  
R.C.S. Luxembourg B 106.436.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 23 juillet 2008.

Tom METZLER

*Notaire*

Référence de publication: 2008098281/222/13.

(080113007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**AAA Investments, Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 51.635.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2008098370/506/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12563. - Reçu 20,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Ritilux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 48, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 73.218.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31/07/2008.

*Pour RITILUX S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008098389/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2008, réf. LSO-CS09431. - Reçu 20,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Cusanus S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5366 Munsbach, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 73.487.

Les comptes annuels au 31/12/2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31/07/2008.

Pour CUSANUS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008098396/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2008, réf. LSO-CS09397. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Eider, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R.C.S. Luxembourg B 59.088.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008098421/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11474. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Elite Distribution S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.  
R.C.S. Luxembourg B 103.616.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELITE DISTRIBUTION SA

Signature

Référence de publication: 2008098513/9037/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11914. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Fiduciaire des Classes Moyennes S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 203, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 67.525.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire des Classes Moyennes S.A.

Signature

Référence de publication: 2008098439/1358/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10892. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Atoll Portfolio Conseil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.319.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2008.

*Pour ATOLL PORTFOLIO CONSEIL S.A.*

Pictet Funds (Europe) SA

Christian Jeanrond / Christopher Misson

*Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir*

Référence de publication: 2008098459/52/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00990. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080112954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

**Mirabaud Bonds Conseil S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 65.750.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2008.

*Pour MIRABAUD BONDS CONSEIL S.A.*

Pictet Funds (Europe) SA

Christian Jeanrond / Christopher Misson

*Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir*

Référence de publication: 2008098460/52/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00985. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080112947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

**Colony Blue Investor S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 140.597.

STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt deux juillet

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

C8 Blue Holding, LLC, a limited liability company constituée sous la loi de l'Etat de Delaware, immatriculée au Registre de Delaware sous le numéro 4296387, ayant son siège social 2711 Centerville Road, Suite 400, DE-19808 Wilmington (Etats-Unis) et ayant son principal établissement 1999 Avenue of the Stars, Suite 1200, Los Angeles, California 90067, (USA),

Représentée aux présentes par Mme Flora Gibert, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, laquelle après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée a pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> .- Dénomination, siège, objet, durée**

**1. Forme - dénomination.**

1.1 Il est formé une société luxembourgeoise sous la forme d'une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures (ci-après dénommée la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (ci-après dénommés les "Statuts").



1.2 La Société aura pour dénomination "Colony Blue Investor S.à.r.l." (la "Société").

## 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (définis à l'article 5) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant (défini à l'article 8) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant.

## 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans d'autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie, entre autre de souscription, ou d'acquisition de tous titres et droits à travers, de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour les besoins de cet article, une entité sera considérée comme appartenant au même "groupe" que la Société si cette autre entité, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlé par ou est sous le contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou guardian ou autre fiduciaire. Une entité sera considérée comme contrôlant une autre entité si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de l'entité ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre entité, que ce soit au moyen de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette ou de capital, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, selon les termes qui pourraient être jugés appropriés;

3.5.3 entrer dans toute forme de contrats de dérivés de crédit tels que, mais sans que cela ne soit limitatif, des contrats d'échange (swap) en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie ou bénéficiera d'une protection de cette dernière;

3.5.4 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par toute disposition légale applicable; et

3.5.5 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet.

étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme de l'activité réglementée du secteur financier.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs précités, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. **Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.



## Titre II.- Capital, parts

### 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille six cents Euros (12.600 €) représenté par douze mille six cents (12.600) parts sociales (ci-après dénommées les "Parts Sociales" ou, chacune, une "Part Sociale"). Chaque Part Sociale a une valeur nominale d'un Euro (1 €). Le(s) détenteur(s) de Parts Sociales est/sont défini(s) ci-après comme le(s) "Associé(s)".

5.2 En sus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts Sociales que la Société pourrait racheter à son/ses Associé(s) ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts dans les limites fixées par la Loi.

### 6. Registre des parts - indivisibilité.

6.1 Toutes les Parts Sociales seront enregistrées dans un registre des Associés qui sera tenu par la Société à son siège social.

6.2 La Société considérera la personne dont le nom figurera au registre des Associés comme le propriétaire des Parts Sociales.

6.3 Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

7.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 Chaque Associé s'engage en outre à ne pas céder, mettre en gage ou conférer des garanties sur les Parts Sociales qu'il détient sans l'accord écrit préalable du Gérant.

## Titre IV.- Gérance

### 8. Gérance.

8.1 La Société est gérée par un Gérant (ci-après dénommé le "Gérant"). Le Gérant n'est pas obligatoirement Associé.

8.2 Le Gérant peut être révoqué à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des Associés titulaires de la majorité des droits de votes.

9. **Pouvoirs du gérant.** Dans les rapports avec les tiers, le Gérant a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social de la Société.

10. **Représentation de la société.** La Société est valablement engagée par la seule signature de son Gérant ou par la signature de toute personne à laquelle ce pouvoir aura été délégué par le Gérant.

### 11. Délégation et mandataires du gérant.

11.1 Le Gérant peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant détermine, le cas échéant, les responsabilités et la rémunération de tout mandataire, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

## Titre IV.- Assemblée générale des associés

### 12. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - votes.

12.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés au Gérant par la loi ou les Statuts seront de la compétence de l'assemblée générale des Associés.

12.2 En particulier, l'assemblée générale des Associés est compétente pour modifier les Statuts, changer la nationalité de la Société et augmenter les engagements de ses Associés.

12.3 Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales qu'il détient et est autorisé à se faire représenter lors d'une assemblée générale par une autre personne, pour autant que cette dernière, Actionnaire ou non, soit en possession d'une procuration écrite sous forme d'un télégramme, d'un télex, d'un fax, d'un email ou d'une lettre.

12.4 Chaque Associé possède des droits de vote en proportion avec le nombre de Parts Sociales qu'il détient.

12.5 Lorsqu'un Associé détient toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

### **13. Tenue d'assemblées générales.**

13.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Gérant.

13.2 Lorsque la Société aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale le dernier vendredi du mois de juin de chaque année.

13.3 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation de l'Associé (ou des Associés). L'Associé (ou les Associés) se prononcera (ou se prononceront) également par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant.

### **14. Majorités.**

14.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation écrite, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois par lettres recommandées et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

14.2 Les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptées que conformément aux dispositions de la Loi et par une majorité d'Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

14.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et conformément à toute autre disposition légale.

## **Titre V.- Exercice social- droit de distribution sur les parts**

### **15. Exercice social.**

15.1 L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

15.2 A la fin de chaque exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant. Le Gérant prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

15.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

### **16. Droit de distribution sur les parts.**

16.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et des autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

16.2 Cinq pour cent (5%) du bénéfice annuel net de la Société ainsi déterminé seront obligatoirement prélevés et alloués à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société mentionné à l'article 5 des Statuts ou, le cas échéant, tel qu'il sera augmenté ou réduit.

16.3 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société aux fins de distribution et dans la mesure où la loi et les Statuts le permettent, le Gérant pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

16.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer leur montant seront pris par l'assemblée générale des Associés.

16.5 Des acomptes sur dividendes pourront être versés sur décision du Gérant à condition:

16.5.1 qu'un état comptable intermédiaire soit établi et que ce-dernier fasse apparaître que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants; et

16.5.2 que le montant à distribuer n'excède pas le montant des résultats réalisés depuis le fin du dernier exercice social dont les comptes ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes portées en réserves en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

## **Titre VI.- Liquidation**

**17. Causes de dissolution.** La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

### **18. Liquidation.**

18.1 La liquidation de la Société ne peut être décidée que par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

18.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

## **Titre VII.- Loi applicable**

**19. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une stipulation spécifique dans les Statuts il est fait référence à la Loi.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 Décembre 2008.

### Souscription - libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

C8 Blue Holding, LLC . . . . .	12 600 Parts Sociales
Total: douze mille six cents Parts Sociales . . . . .	12 600 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par un versement en numéraire de sorte que la somme de douze mille six cents Euros (12.600 €) correspondant à un capital de douze mille six cents Euros (12.600 €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Les Parts Sociales ont été souscrites avec une prime d'émission d'un montant global de mille deux cent soixante Euros (1.260 €) qui sera alloué à la réserve légale.

### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents Euros.

### Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris la résolution suivante:

1) Est nommée aux fonctions de Gérant pour une période indéterminée: COLONY LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 88.540.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera valablement engagée par la seule signature de son Gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par le Gérant.

2) Le siège social de la Société est établi au 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue française, suivi d'une version anglaise. En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte français fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

### Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and eight, on the twenty second day of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

C8 Blue Holding, LLC, a limited liability company incorporated under the law of Delaware, inscribed in the Register of Delaware under the number 4296387, having its registered office at DE-19808, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington (United States of America) and having its offices and place of business at 1999 Avenue of the Stars, Suite 1200, Los Angeles, California 90067, United States,

Represented by Mrs Flora Gibert, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée):

### Articles of incorporation

#### Chapter I.- Name, registered office, object, duration

##### 1. Form - corporate name.

1.1 There is hereby formed a Luxembourg company under the form of a "Société à responsabilité limitée" which shall be governed by the law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto (the "Law") and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company will exist under the corporate name of " Colony Blue Investor S.à r.l." (the "Company").

##### 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined in article 5) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Manager (as defined in article 8) is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be taken by the Manager of the Company.

### **3. Object.**

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, an entity shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other entity directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. An entity shall be deemed to control another entity if the controlling entity possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the entity or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other entity, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other instruments convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt or equity instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 to enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty;

3.5.4 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.5.5 to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.6 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

**4. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited period.

## **Chapter III.- Capital, shares**

### **5. Share capital.**

5.1 The share capital is fixed at twelve thousand six hundred Euro (€ 12,600.-) represented by twelve thousand six hundred (12,600) shares (hereafter referred to as the "Shares" and each as a "Share"). Each Share has a nominal value of one Euro (€ 1.-). The holder(s) of the Shares is/are together referred to as the "Shareholder(s)".

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share shall be transferred. The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its/their Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate to the legal reserve.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

#### **6. Registration of shares - indivisibility.**

6.1 All the Shares shall be registered in a Shareholders' register to be maintained by the Company at the registered office of the Company.

6.2 The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares.

6.3 Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### **7. Transfer of shares.**

7.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.

7.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

7.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law.

### **Chapter IV.- Management**

#### **8. Management.**

8.1 The Company is managed by one manager (hereafter referred to as the "Manager"). The Manager needs not to be Shareholder.

8.2 The Manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of Shareholders holding a majority of voting rights.

**9. Power of the manager.** In dealing with third parties, the Manager will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's object.

**10. Representation of the company.** The Company shall validly be bound by the sole signature of its Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Manager.

#### **11. Delegation and agent of the managers.**

11.1 The Manager may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

### **Chapter V.- General meeting of shareholders**

#### **12. Powers of the general meeting of shareholders - votes.**

12.1 All powers not expressly reserved to the Manager by law or by the Articles fall within the competence of the general meeting of Shareholders.

12.2 In particular, the general meeting of the Shareholders is competent to amend the Articles, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of its Shareholders.

12.3 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares he owns and may act at any general meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex, email as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

12.4 Each Shareholder has voting rights commensurate with the number of Shares he holds.

12.5 In case of one Shareholder owning all the Shares, he will assume all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing.

#### **13. Holding of general meetings.**

13.1 Shareholders meetings may always be convened by the Manager.

13.2 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year on the last Friday of June of each year

13.3 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholder(s) for approval. The Shareholder(s) shall also specifically vote as to whether discharge is to be given to the Manager.

#### **14. Majorities.**

14.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the Share capital adopt them. If that quorum is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

14.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted in accordance with any provisions of the Law and by the majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's Share capital.

14.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

### **Chapter V.- Business year - distribution right of shares**

#### **15. Business year.**

15.1 The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the thirty-first of December of each year.

15.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Manager. The Manager prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

15.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

#### **16. Distribution right on shares.**

16.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

16.2 From the annual net profits of the Company thus determined, five percent (5%) shall compulsorily be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the subscribed share capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time.

16.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Manager shall propose that cash available for remittance be distributed.

16.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

16.5 Interim dividends may be paid out upon decision of the Manager provided that:

16.5.1 interim accounts have been drawn-up and show that the funds available for distribution are sufficient; and

16.5.2 the amount to be distributed does not exceed the total profits realised since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, increased by any profits carried forward and sums drawn from reserves available for distribution and reduced by losses carried forward and any sums to be allocated to any reserve pursuant to the law or the Articles.

### **Chapter VI.- Liquidation**

**17. Causes of dissolution.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

#### **18. Liquidation.**

18.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company' share capital.

18.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

### **Chapter VII.- Applicable law**

**19. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 December 2008.

#### *Subscription - payment*

The capital has been subscribed as follows:



Shares:

C8 Blue Holding, LLC . . . . .	12 600 Shares
Total: twelve thousand six hundred Shares . . . . .	12 600 Shares

All these Shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand six hundred Euro (€ 12,600.-) corresponding to a share capital of twelve thousand six hundred Euros (€ 12,600.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

The Shares have been subscribed together with a share premium of a global amount of one thousand two hundred and sixty Euro (1,260 €), which will be allocated to the legal reserve.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand three hundred Euro.

#### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolution:

1) Is appointed as Manager for an undetermined period: Colony Luxembourg, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 1, rue du Saint Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 88.540.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall validly be bound by the sole signature of its Sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Manager.

2) The Company shall have its registered office at 1, rue du Saint Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French, followed by a English version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, she signed together with the notary the present deed.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juillet 2008. Relation: LAC/2008/30990. - Reçu à 0,5 %: soixante trois euros (63 €).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008098560/211/435.

(080113978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

### **Energy Luxembourg CCAL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 140.608.

#### — STATUTS

L'an deux mille huit, le onze juin.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg,

1.- Monsieur Jean-Christophe KERDELHUÉ, gérant de sociétés, né à Boulogne-Billancourt (France), le 26 novembre 1962, demeurant à F-75015 Paris, 27, rue Robert de Flers (France),

ici représenté par Madame Nathalie REHM, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2.- Madame Isabelle KERDELHUÉ née EUGÉ, sans profession, née à Saintes (France), le 18 décembre 1965, demeurant à F-75015 Paris, 27, rue Robert de Flers (France),

ici représentée par Madame Nathalie REHM, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.



Les procurations signées "ne varietur" par la mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination "ENERGY LUXEMBOURG CCAL S.à r.l." (la "Société"), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi"), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitées.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou société apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou sociétés apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites se rattachant directement ou indirectement à son objet aux fins de faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**Art. 3. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise dans les conditions requises par les Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Le conseil de gérance de la Société est autorisé à augmenter le capital social initial jusqu'au montant de deux cent mille euros (EUR 200.000,-). En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les parts sociales nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux associés, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des parts nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil de gérance de la Société selon les cas, est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le conseil de gérance de la Société selon les cas, a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant comme en matière de modifications des statuts.

**Art. 6. Parts sociales.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

Pour le surplus, les dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales s'appliqueront.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales.

Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentant la totalité du capital souscrit de la Société.

**Art. 7. Gérance.** La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeront un conseil de gérance composé au moins d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Les gérants peuvent ne pas être associés.

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou le cas échéant à l'associé unique, par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

**Art. 8. Représentation.** Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective d'un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel peut ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/ leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

**Art. 9. Procédure.** En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance ou pour d'autres fins telles que spécifiées par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit, télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit, par télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Deux gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés composée au moins par une voie de chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 11. Assemblées générales des associés.** Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé. Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit un tiers qui peut ne pas être associé.

Les résolutions ne sont valablement adoptées en assemblées générales que pour autant qu'elles soient prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi. En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

**Art. 12. Assemblée générale annuelle.** Une assemblée générale des associés se réunira annuellement pour l'approbation des comptes annuels, le troisième vendredi du mois de mai, au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

**Art. 13. Exercice social.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 14. Comptes annuels.** A la clôture de chaque exercice social, le conseil de gérance établira les comptes annuels qui contiendront l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

**Art. 15. Surveillance de la société.** Si le nombre des associés excède vingt-cinq, la surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s), qui peut ne pas être associé.

Chaque commissaire sera nommé pour une période expirant à la date de l'assemblée générale des associés suivant sa nomination.

A l'expiration de cette période, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés.

Lorsque les seuils fixés par l'article 215 de la loi de 1989 sur les sociétés commerciales seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant par l'associé unique, parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseurs peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant de l'associé unique, qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

**Art. 16. Répartition des bénéfices.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés peut décider, à la majorité des voix telle que définie par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

**Art. 17. Dividende intérimaire.** Nonobstant les dispositions de l'article seize des Statuts, et sous réserve d'une approbation préalable ou ratification de l'assemblée générale des associés, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

**Art. 18. Dissolution - Liquidation.** L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, ou le cas échéant l'associé unique peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi que les termes et conditions de celle-ci.

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement à leur participation.

**Art. 19. Disposition générale.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

**Art 20. Disposition transitoire.** Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2008.

*Souscription et libération*

Les cinq cents (500) parts sociales sont souscrites comme suit:

	Parts sociales
1.- Monsieur Jean-Christophe KERDELHUÉ, prénommé, quatre cent cinquante parts sociales . . . . .	450
2.- Madame Isabelle KERDELHUÉ née EUGÉ, prénommée, cinquante parts sociales . . . . .	50
Total: cinq cents parts sociales . . . . .	500

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents (1.500) euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparants précités, représentant la totalité du capital social, se sont réunies en assemblée générale et ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri.
2. Sont nommés gérants pour une durée de six années:

*Gérant A:*

Monsieur Jean-Christophe KERDELHUÉ, prénommé;

*Gérants B:*

- Monsieur Claude SCHMITZ, Conseil Fiscal, né à Luxembourg, le 23 septembre 1955, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle;
- Monsieur Thierry FLEMING, Expert-Comptable, né à Luxembourg, le 24 juillet 1948, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Rehm, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 16 juin 2008, LAC/2008/24272. — Reçu à 0,50%: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008098556/202/220.

(080114065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

**Made By Dan S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9180 Oberfeulen, 42, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 95.287.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01<sup>er</sup> .08.2008.  
FIDUCIAIRE ROLAND KOHN  
259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2008098589/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11660. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

**Check Point S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9099 Ingeldorf, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 136.096.

—  
*Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 juillet 2008*

La présente assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes:

1. Accepte la démission du gérant administratif Monsieur Bruno MOREIRA E SILVA, né à Vila Do Conde, le 28 mai 1982, demeurant à L-9216 Diekirch, 15, rue de la Croix

2. Nomme gérante unique Madame Odete Sofia GONCALVES RIBEIRO, née à Fafe le 3 décembre 1983, demeurant à L-9090 Warken, 34, rue de Welscheid.

3. La société est valablement engagée par la signature individuelle de la gérante Madame GONCALVES RIBEIRO Odete Sofia.

4. Cession des parts sociales

Monsieur MOREIRA E SILVA Bruno a cédé 49 parts sociales à Madame GONCALVES RIBEIRO Odete Sofia, qui accepte, devenant ainsi associé unique de la société.

La répartition des parts sociales après le 29 juillet 2008 est donc la suivante:

Madame Concalves Ribeiro Odete Sofia, 100 parts sociales

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, Madame Goncalves Ribeiro Odete Sofia lève la séance après signature du présent procès-verbal.

Goncalves Ribeiro Odete Sofia / MOREIRA E SILVA Bruno.

Référence de publication: 2008098587/801142/25.

Enregistré à Diekirch, le 4 août 2008, réf. DSO-CT00019. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080113925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

**ESSENTIAL Values S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 140.580.

—  
STATUTS

L'an deux mille huit, le sept juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg),

A COMPARU:

La société anonyme "CARPEMUNDI S.A." ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse, représentée par Monsieur Frédéric SENET, directeur de sociétés, demeurant au 29, ruelle Hustin, B-6887 Herbeumont, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 4 juillet 2008, ci-annexée.

Laquelle comparante représentée comme il est dit a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente.

**Titre I<sup>er</sup> .- Objet - raison sociale - durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre le comparant et tous ceux qui par la suite pourraient devenir propriétaires de parts sociales une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la réalisation au Luxembourg et à l'étranger de toutes prestations de services dans le domaine du conseil en ressources humaines, recrutement, évaluation de personnel et de toute activité annexe ou connexe.

Elle peut encore exercer toutes activités accessoires à l'objet principal. La société pourra notamment prendre des participations dans toutes sociétés exerçant des activités similaires ou complémentaires.

En outre, la société pourra exercer toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de "ESSENTIAL Values S.à r.l.", société à responsabilité limitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

#### **Titre II.- Capital social - parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE SIX CENTS EUROS (EUR 12.600.-), représenté par CENT VINGT-SIX (126) parts sociales d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100.-) chacune.

**Art. 7.** Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

**Art. 9.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

#### **Titre III.- Administration et gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

#### **Titre IV.- Dissolution - liquidation**

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

#### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 décembre 2008.

##### *Souscription et libération*

Les statuts ayant ainsi été arrêtés, toutes les parts sociales ont été souscrites par la société "CARPEMUNDI S.A.", prénommée.



Le souscripteur a entièrement libéré ses parts par un versement en numéraire, de sorte que la somme de DOUZE MILLE SIX CENTS EUROS (12'600.- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution sont évalués à environ mille cinq cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt les associés représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi au 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

2.- Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- la société "CARPEMUNDI S.A.", ayant son siège social au 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, représentée par représentant permanent à savoir Monsieur Frédéric SENET, directeur de sociétés, demeurant au 29 ruelle Hustin, B-6887 Herbeumont;

- la société "ARTIMINO S.A.", ayant son siège social au 52, Plasstraat, B-1860 Meise, Belgique, représentée par représentant permanent à savoir Monsieur Dries SEL, directeur de sociétés, demeurant au 52 Plasstraat, B-1860 Meise, Belgique.

Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des gérants.

*Remarque*

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention du constituant sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentant, le comparant prémentionné a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. SENET, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 juillet 2008. Relation: EAC/2008/9365. - Reçu soixante-trois Euros (12.600.- à 0,5% = 63.- EUR).

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 JUILLET 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008098562/239/103.

(080113541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**BRE/Berlin IV Manager S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.568.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1223 du 19 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008098592/6773/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00213. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---



**BRE/Hamburg III Manager S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 96.603.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1249 du 25 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008098593/6773/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00129. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

**BRE/Hanover II Manager S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 96.572.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1225 du 20 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008098594/6773/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00136. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

**AB (Holdings) 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 140.601.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the eighth day of July,

Before Us Maître Emile SCHLESSER, notary residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

There appeared:

"AGRIFIRMA BRAZIL LIMITED", a company under the Laws of Jersey, having its registered office in St Helier, Ordinance Road, 31, Pier Road, registered at the Companies Registry of Jersey (Jersey), under number 99945,

represented here by Mr Jean FABER, "licencié en sciences économiques", residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

by virtue of a proxy given under private seal on 2 July 2008,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Said appearing party required the notary to draw up the following document containing the memorandum and articles of association of a limited liability company ("société à responsabilité limitée") that the party declares constituted hereby.

**Art. 1.** There is hereby formed a limited liability company that shall be governed by the corresponding legislation and by the present memorandum and articles of association.

**Art. 2.** The object of the company is the taking of participating interests, in whatsoever form or other, in either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The company may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

In particular, the company is authorised to issue debt or hybrid debt securities of any nature (public offerings excluded) and nominated in dollars of the United States of America.

The company may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The company may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The company may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immovable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

**Art. 3.** The title of the company shall be "AB (Holdings) 3 S.à r.l.", société à responsabilité limitée.

**Art. 4.** The registered office of the company shall be established in Luxembourg.

**Art. 5.** The company shall be constituted for an unlimited period of time. It shall come into being on the date of its constitution.

**Art. 6.** The corporate share capital is fixed at twenty-one thousand dollars of the United States of America (USD 21,000.00), represented by two hundred ten (210) shares with a par value of one hundred dollars of the United States of America (USD 100.00) each.

The two hundred ten (210) shares have been subscribed by the sole partner "AGRIFIRMA BRAZIL LIMITED", previously named.

All the subscribed shares have been fully paid up in cash, so that the amount of twenty-one thousand dollars of the United States of America (USD 21,000.00) is as of now freely available to the company, which the partner acknowledges to be the case.

#### *Authorised share capital*

The authorised share capital is fixed at ten million dollars of the United States of America (USD 10,000,000.00), to raise the corporate share capital from twenty-one thousand dollars of the United States of America (USD 21,000.00) to ten million twenty-one thousand dollars of the United States of America (USD 10,021,000.00) by the creation and the issue of one hundred thousand (100,000) shares with a par value of one hundred dollars of the United States of America (USD 100.00) each, with the same rights as those enjoyed by the shares extant.

The board of managers is authorised and appointed:

- to increase from time to time the subscribed capital of the company within the limits of the authorised capital, at once or by successive portions, by issuance of new shares with or without share premium, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, by conversion of convertible preferred equity certificates or other convertible notes or similar instruments or, upon approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;

- to determine the place and the date of the issuance or of the successive issuances, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares.

Such authorisation is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed.

The period of this authority may be extended by resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders, from time to time, in the manner required for amendment of these articles of association.

The board of managers is authorised to determine the conditions attached to any subscription for shares. In case of issuance of shares, the board of managers of the company may, in its sole discretion, decide the amounts to be issued.

When the board of managers effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this article in order to record the change and the company's management is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

**Art. 7.** Transactions involving the disposal of partner shares shall be documented by means of an authenticated document or a document signed privately. Such transactions shall be carried out in compliance with the corresponding statutory provisions.

**Art. 8.** The company shall not be brought to an end by the death, declaration of legal incompetence, bankruptcy or insolvency of any one of its partners.

**Art. 9.** The personal creditors, beneficiaries or heirs of a partner may not have seals placed on the company's property or documents for any reason whatsoever.

**Art. 10.** The company shall be administered by one or more managers, who need not necessarily be partners; they shall be appointed and may be revoked at any time by a general meeting of partners.

The document attesting the appointment of such manager(s) shall lay down the extent of their powers and the duration of their term of office.

Unless the general meeting of partners disposes otherwise, the manager(s) shall, in respect of third parties, have the widest possible powers in order to act in the name of the company in all circumstances and to carry out any act necessary to or of use in the achievement of the company's object.

The general meeting of partners may decide to create two categories of managers (category A and category B); in this case, the company will be bound by the joint signatures of any A manager together with any B manager.

Subject to the provisions of the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended (the "Law"), but without prejudice to any indemnity to which a manager may otherwise be entitled, every manager, secretary or other officer of the company (other than any person - whether an officer or not - engaged by the company as auditor) shall be indemnified by the company against all costs, charges, losses and expenses incurred by him in the execution and/or discharge of his duties and/or the exercise of his powers and/or in relation thereto including any liability incurred by him in defending any civil or criminal proceedings in which judgement is given in his favour or in which he is acquitted or the proceedings are otherwise disposed of without any finding or admission of any material breach of duty on his part or in connection with any application in which the court grants him relief from liability for negligence, default, breach of duty or breach of trust in relation to the company.

The company may buy and maintain for every manager, secretary or other officer of the company insurance against any liability incurred by such manager, secretary or other officer in connection with any negligence, default, breach of duty or breach of trust in relation to the company or otherwise in connection with his duties, powers or office.

**Art. 11.** Each partner may take part in the collective decisions, whatever the number of shares each holds. Each partner has a number of votes equal to the number of partner shares owned, and may be validly represented at meetings of partners by a person bearing a special power of attorney.

When and for as long as one partner alone holds all the partner shares, the company shall be a single-person company ("société unipersonnelle") within the meaning of Article 179(2) of the Law as subsequently amended; in this case, Articles 200-1 and 200-2, inter alia, of the same Act shall be applicable, i.e. every decision adopted by the single partner and every contract between the single partner and the company must be drawn up in writing and the clauses concerning general meetings of partners shall not be applicable.

**Art. 12.** The manager(s) shall not, by reason of their function, incur any personal obligation in respect of undertakings properly made by them in the name of the company.

**Art. 13.** The company's financial year shall commence on the first of January and end on the thirty-first of December each year.

**Art. 14.** On the thirty-first of December each year, the accounts shall be closed and the manager(s) shall draw up an inventory indicating the company's assets and liabilities.

**Art. 15.** Any partner may consult the inventory and the balance sheet at the company's registered office.

**Art. 16.** The balance sheet surplus, after the deduction of company charges, amortisations and such decreases in value as the partners may feel necessary or useful, shall constitute the company's net profits.

The balance remaining after allocation to the statutory reserve shall be at the disposal of the general meeting of partners to use as it chooses.

**Art. 17.** When the company is wound up, it shall be liquidated by one or more liquidators, who need not necessarily be partners, appointed by the partners, who shall determine their powers and emoluments.

**Art. 18.** For anything not provided for in the present memorandum and articles of association, the partners shall refer to the statutory provisions and be bound thereby.

#### *Transitional provision*

The first financial year shall commence on the date of the company's constitution and end on the thirty-first of December two thousand and nine.

#### *Evaluation of costs*

The amount of costs, expenses, remunerations and charges of any kind whatsoever incumbent on or payable by the company by virtue of its constitution, is evaluated approximately at the sum of one thousand seven hundred fifty euro (EUR 1,750.00).

For registration purposes, the share capital is assessed at thirteen thousand three hundred forty-six euro seventy-four cents (EUR 13,346.74).

#### *Resolutions adopted by the sole partner*

The appearing party, representing the entire corporate capital, then adopted the following resolutions:

1.- The number of A managers is fixed at one.

Is appointed as A manager for an unlimited period:

Mr Julio BESTANI, company director, born in Buenos Aires (Argentina), on 18 March 1972, residing in AR-CP 1001 Buenos Aires, oficina 721, Piso 7mo, Leandro N. Alem 928,

2.- The number of B managers is fixed at two.

Are appointed as B managers for an unlimited period:

- Mr Jean FABER, "licencié en sciences économiques", born in Luxembourg, on 26 October 1960, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

- Miss Jeanne PIEK, private employee, born in Luxembourg, on 24 June 1961, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

3.- The company is validly committed, in all circumstances, by the joint signatures of a manager A and a manager B.

Exceptionally, for urgency reasons, the sole shareholder empowers the B manager Mr Jean FABER, previously named, to individually sign the proxy required in order to represent the company in all acts necessary to incorporate companies in Brazil and/or to acquire quotas or shares from companies in Brazil, with powers to attend all general meetings including those aiming at amending articles of association, to represent the company in Brazil, in particular before any and all federal, state or municipal authorities, civil and /or commercial registries, notaries and revenue offices, in all lawsuits and before the Brazilian Central Bank; the text of said proxy, in English and in Portuguese, is annexed to this deed, signed "ne varietur" by the person representing the appearing party and the undersigned notary.

4.- The address of the company is fixed at L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by surname, name, civil status and residence, said person appearing signed together with Us, the Notary, the present original deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le huit juillet,

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

A comparu:

"AGRIFIRMA BRAZIL LIMITED", société de droit jersiais, ayant son siège social à St Helier, Ordnance House, 31, Pier Road, immatriculée au "Companies Registry" de Jersey (Jersey), sous le numéro 99945,

ici représentée par Monsieur Jean FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 2 juillet 2008,

laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci,

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes.

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

En particulier, la société est autorisée à émettre des titres de dette ou des titres de créances hybrides de toutes natures (à l'exclusion des émissions publiques d'obligations) et libellés en dollars des Etat-Unis d'Amérique.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission et d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de "AB (Holdings) 3 S.à r.l.", société à responsabilité limitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt-et-un mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 21.000,00), divisé en deux cent dix (210) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 100,00) chacune, entièrement libérées.

Les deux cent dix (210) parts sociales sont souscrites par l'associée unique, "AGRIFIRMA BRAZIL LIMITED", pré-nommée.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de vingt-et-un mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 21.000,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que l'associée reconnaît.

#### *Capital autorisé*

Le capital autorisé de la société est fixé à dix millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 10.000.000,00), pour porter le capital social de son montant de vingt-et-un mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 21.000,00) à dix millions vingt-et-un mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 10.021.000,00), le cas échéant par la création et l'émission de cent mille (100.000) parts sociales de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 100,00) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes. Le conseil de gérance est autorisé à, et mandaté pour:

- augmenter le capital social de la société dans les limites du capital autorisé, en une seule fois ou par tranches successives, par émission de parts sociales nouvelles avec ou sans prime d'émission, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par conversion de créances, par conversion de titres préférentiels convertibles ou d'autres titres convertibles ou instruments similaires ou, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération de parts sociales nouvelles;

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte.

La durée de cette autorisation peut être étendue par décision de l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée générale des associés, statuant comme en matière de modification des présents statuts.

Le conseil de gérance est autorisé à déterminer les conditions de souscription des parts sociales. En cas d'émission de parts sociales, le conseil de gérance de la société peut décider, à sa seule discrétion, du total des émissions.

Lorsque le conseil de gérance effectue une augmentation partielle ou totale de capital conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus, il sera obligé de prendre les mesures nécessaires pour modifier cet article afin de constater cette modification et la gérance de la société est autorisée à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.

**Art. 7.** Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

L'assemblée peut décider de créer deux catégories de gérants (catégorie A et catégorie B); dans ce cas, la société sera valablement engagée par les signatures conjointes d'un gérant A et d'un gérant B.

Sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi»), mais sans préjudice de toute indemnité à laquelle un gérant a autrement droit, chaque gérant, secrétaire, ou autre dirigeant de la société (autre que toute personne - dirigeant ou non - engagée par la société en tant qu'auditeur) doit être indemnisé par la société de tous les coûts, frais, pertes et dépenses engagés par lui dans l'exécution et / ou l'exercice de ses fonctions et / ou de l'exercice de ses pouvoirs et / ou de tout frais y relatif y compris toute responsabilité encourue par lui en tant que défendeur, au cours de toute procédure civile ou pénale, pour laquelle un jugement est rendu en sa faveur ou au terme duquel il est acquitté ou toute autre procédure aboutissant à une absence de violation de toute obligation lui incombant ou dans le cadre de toute requête pour laquelle le tribunal le décharge de toute responsabilité pour négligence, défaillance, faute de gestion, ou abus de confiance envers la société.

La société peut acquérir et maintenir pour chaque gérant, secrétaire ou autre dirigeant de la société une assurance contre toute responsabilité encourue par ces gérant, secrétaire ou autre dirigeant en cas de négligence, défaillance, faute

de gestion ou abus de confiance envers la société ou en cas de tout manquement relatif à ses obligations, pouvoirs ou fonctions.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de la Loi, dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la Loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente-et-un décembre deux mille neuf.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille sept cent cinquante euros (EUR 1.750,00).

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à treize mille trois cent quarante-six euros et soixante-quatorze cents (EUR 13.346,74).

#### *Décisions de l'associé unique*

La comparante, représentant la totalité du capital social, a ensuite pris les décisions suivantes:

1.- Le nombre des gérants A est fixé à un.

Est nommé gérant de catégorie A pour une durée indéterminée:

Monsieur Julio BESTANI, administrateur de sociétés, né à Buenos Aires (Argentine), le 18 mars 1972, demeurant à AR-CP 1001 Buenos Aires, oficina 721, Piso 7mo, Leandro N. Alem 928.

2.- Le nombre des gérants B est fixé à deux.

Sont nommés gérants de catégorie B pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jean FABER, licencié en sciences économiques, né à Luxembourg, le 26 octobre 1960, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

- Mademoiselle Jeanne PIEK, employée privée, née à Luxembourg, le 24 juin 1960, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

3.- La société est engagée, en toutes circonstances, par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Exceptionnellement, pour cause d'urgence, l'associé unique autorise le gérant de catégorie B Monsieur Jean FABER, prénommé, à signer seul la procuration requise pour représenter la société dans tous actes en vue de la constitution de sociétés au Brésil et/ou pour acquérir des parts sociales ou actions de sociétés au Brésil, pour assister à toutes assemblées générales y compris celles appelées à modifier des statuts, pour représenter la société au Brésil notamment auprès de toutes autorités fédérales, étatiques ou municipales, registres civils et/ou commerciaux, notaires, chambres de commerce, administrations fiscales, pour toutes affaires judiciaires, pour représenter la société auprès de la Banque Centrale du Brésil; le texte de ladite procuration, en anglais et en portugais, est annexé au présent acte, signé "ne varietur" par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant.

4.- L'adresse de la société est fixée à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.



Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Faber, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juillet 2008, LAC/2008/28647. — Reçu à 0,50%: soixante-six euros quatre-vingt-treize cents (€ 66,93).

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2008098601/227/307.

(080114018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**Fimadel S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 62.075.

---

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008098534/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11504. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Zeppelin Park, Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Bountiful S.à r.l.).**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 114.775.

---

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008098531/833/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11490. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Newsha S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 63.010.

---

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008098532/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11508. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**CGFX Real Properties SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 81.757.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CGFX REAL PROPERTIES S.A.*

Signature

Référence de publication: 2008098543/296/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11735. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080112779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**I.B.M.S. - International Business and Management Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 100.719.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008098530/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11486. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**Immorodange S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 88.346.

*Rectificatif du dépôt L050009322*

Le bilan au 30/06/2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 02/07/08.

Signature.

Référence de publication: 2008098526/2860/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11891. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

---

**CRP XIII AWS Canada S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 140.596.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of July.

Before us, Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

1. Charles River Partnership XIII, L.P., a limited partnership, incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1000 Winter Street, 3300, Waltham, Massachusetts 02451, United States of America, represented by its general partner, Charles River XIII GP, L.P., a limited partnership, incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1000 Winter Street, 3300, Waltham, Massachusetts 02451, United States of America, registered under number 4289306 with the State of Delaware,

here represented by Mr Gregory Beltrame, Lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Waltham, on July 15, 2008; and

2. Charles River Friends XIII-A, L.P., a limited partnership, incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1000 Winter Street, 3300, Waltham, Massachusetts 02451, United States of America, represented by its general partner, Charles River XIII GP, L.L.C., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1000 Winter Street, 3300, Waltham, Massachusetts, 02451, United States of America, registered under number 4408020 with the State of Delaware,

here represented by Mr Gregory Beltrame, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Waltham, on July 15, 2008.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the Company is "CRP XIII AWS Canada S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

**Art 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital of the Company is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand and five hundred (12,500.-) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholder(s), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

**III. Management - Representation****Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers, composed of at least one manager designated as "A manager" and one manager designated as "B manager", being a Luxembourg resident, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The manager(s) may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholder(s).

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

**8.1. Powers of the board of managers**

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

**8.2. Procedure**

(i) The Board meets as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

**8.3. Representation**

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of at least one A manager and at least one B manager of the Company.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been validly delegated in accordance with Article 8.1. of these Articles.

**Art. 9. Liability of the managers.**

9.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

**IV. Shareholder(s)**

**Art. 10. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.**

10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) in case the number of shareholders of the Company is less or equal to twenty-five.

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

10.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

**Art. 11. Sole shareholder.**

11.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

11.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

11.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

**VI. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

**Art. 12. Financial year and approval of annual accounts.**

12.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

12.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

12.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

12.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five, the annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held each year on the first Tuesday of May each year at 3.00 pm at the registered

office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

**Art. 13. Commissaire(s) aux comptes - Réviseur(s) d'entreprises.**

13.1. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be shareholders.

13.2. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by the Law.

13.3. The shareholders appoint the commissaire(s) aux comptes, if any and réviseur(s) d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The commissaire(s) aux comptes and the réviseur(s) d'entreprises may be re-appointed.

**Art. 14. Allocation of profits.**

14.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

14.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

**VII. Dissolution - Liquidation**

15.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by at least one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

15.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

**VIII. General provisions**

16.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with Luxembourg applicable law (including the Law) and, subject to any non waivable provisions of the Luxembourg applicable law (including the Law), any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2008.

*Subscription and payment*

- Charles River Partnership XIII, L.P., represented as stated above, subscribes to twelve thousand one hundred and fifty-nine (12,159) shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand one hundred and fifty-nine euro (EUR 12,159.-), and

- Charles River Friends XIII-A, L.P., represented as stated above, subscribes to three hundred and forty-one (341) shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of three hundred and forty-one euro (EUR 341.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred Euro.

#### *Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entire subscribed capital, have passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as A manager of the Company for an indefinite period:

- Mr. Jon G. AUERBACH, Venture Capital Investor, born in Red Bank, NJ, on July 30, 1967, residing at Charles River Ventures, Waltham, Massachusetts 02451, United States of America.

2. The following person is appointed as B manager of the Company for an indefinite period:

- Mr. Patrice GALLASIN, Lawyer, born in Villers-Semeuse (France), on December 9, 1970, residing at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English states that on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-troisième jour du mois de juillet.

Par-devant nous, Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

#### ONT COMPARU:

1. Charles River Partnership XIII, L.P., une société en commandite simple, constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 1000 Winter Street, 3300, Waltham, Massachusetts 02451, Etats-Unis d'Amérique, représentée par son associé commandité, Charles River XIII GP, L.P, une société en commandite simple, constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 1000 Winter Street, 3300, Waltham, Massachusetts 02451, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès de l'Etat du Delaware sous le numéro 4289306,

ici représentée par M. Gregory Beltrame, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Waltham, le 15 juillet 2008, et

2. Charles River Friend XIII-A, L.P., une société en commandite simple, constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 1000 Winter Street, 3300, Waltham, Massachusetts 02451, Etats-Unis d'Amérique, représentée par son associé commandité, Charles River XIII GP, L.P, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 1000 Winter Street, 3300, Waltham, Massachusetts 02451, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès de l'Etat du Delaware sous le numéro 4408020,

ici représentée par M. Gregory Beltrame, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Waltham, le 15 juillet 2008.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant, d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée, qui est ainsi constituée:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** La dénomination sociale de la Société est "CRP XIII AWS Canada S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg et, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).



### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une décision des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance de la Société estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents et que ces événements seraient de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et des personnes à l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, nonobstant le transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre et autres titres représentatifs d'emprunts et de participation. La Société pourra prêter des fonds en ce compris, sans limitation, les revenus de tous emprunts à ses filiales, sociétés affiliées et à toutes autres sociétés. La Société pourra également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne pourra effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, de fluctuations monétaires, fluctuations des taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite, ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social de la Société est fixée à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une décision du ou des associé(s), adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Une cession de part sociale n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société et peut être consulté par chaque associé qui en fait la demande.

6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.



### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1 La Société est administrée par un conseil de gérance, composé d'au moins un gérant désigné comme "gérant A" et d'un gérant désigné comme "gérant B", étant résident luxembourgeois, nommés par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doit/doivent pas nécessairement être associé(s).

7.2 Le(s) gérant(s) est/sont révocable(s) à tout moment (avec ou sans motif) par une décision du ou des associés.

**Art. 8. Conseil de Gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils forment le conseil de gérance (le Conseil de Gérance).

#### 8.1 Pouvoirs du Conseil de Gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts au(x) associé(s) seront de la compétence du Conseil de Gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, par le Conseil de Gérance.

#### 8.2 Procédure

(i) Le Conseil de Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui, en principe, est à Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation de la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation au Conseil de Gérance, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions se tenant aux heures et aux endroits prévus dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à tout autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Gérance.

(v) Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil de Gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant aux personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(vii) Les décisions circulaires signées par tous les gérants (les Décisions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

#### 8.3 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'au moins un gérant A et d'au moins un gérant B de la Société.

(ii) La Société pourra être également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui de tels pouvoirs spéciaux ont été valablement délégués conformément à l'Article 8.1 des présents Statuts.

#### Art. 9. Responsabilité des gérants.

9.1 Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et la Loi.

### IV. Associé(s)

#### Art. 10. Assemblées générales des associés et décisions circulaires des associés.

##### 10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les décisions des associés sont adoptées à l'assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de décisions circulaires (les Décisions Circulaires des Associés) si le nombre des associés de la Société est inférieur ou égal à vingt-cinq.

(ii) Lorsque les décisions sont adoptées par Décision Circulaire des Associés, le texte des décisions est envoyé à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Décisions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées à une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portant la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 10.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale pourra se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions qui doivent être adoptées en Assemblées Générales ou par Décisions Circulaires des Associés ne sont valablement prises que dans la mesure où elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou à la première consultation écrite, les associés seront convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois et les décisions seront adoptées lors de l'Assemblée Générale ou par Décisions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts ne pourront être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 11. Associé Unique.**

11.1 Lorsque le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

11.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Décisions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux décisions de ce dernier.

11.3 Les décisions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 12. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

12.1. L'exercice social de la Société commence le premier (1) janvier de chaque année et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.

12.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le Conseil de gérance dresse le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérant(s) et des associés envers la Société.

12.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

12.4. Le bilan et le compte de résultats seront approuvés à l'Assemblée Générale annuelle ou par Décisions Circulaires des Associés endéans les six (6) mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

12.5. Dans le cas où le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq associés, l'assemblée générale annuelle des associés de la Société se tiendra chaque année au siège social de la Société, le premier mardi du mois de mai à 15h00, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable dans la ville de Luxembourg (soit un Jour Ouvrable), l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant au même endroit et à la même heure.

#### **Art. 13. Commissaire(s) aux comptes / Réviseur(s) d'entreprise.**

13.1. Si le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, associé(s) ou non.

13.2. Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprise, dans les cas prévus par la Loi.

13.3. Les associés nomment le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, et le(s) réviseur(s) d'entreprises, le cas échéant, et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes et le(s) réviseur(s) d'entreprise sont rééligibles.

#### **Art. 14. Affectation des bénéfices.**

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social de la Société.

14.2. Les associés décideront de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

14.3. Des acomptes sur dividende peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) les comptes intérimaires sont établis par le Conseil de Gérance;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que les bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende est adoptée par les associés endéans les deux (2) mois à compter de la date des comptes intérimaires;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne soient pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires payés excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision des associés, adoptée par au moins la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux.

## VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, et respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Décisions Circulaires des Gérants ainsi que les Décisions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tous moyens mentionnés ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de Gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions qui ont été acceptées par le Conseil de Gérance.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition qu'elles remplissent toutes les conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Décisions Circulaires des Gérants ou des Décisions Circulaires des Associés selon le cas, peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il sera fait référence à la loi applicable du Luxembourg (y compris la Loi) et, sous réserve des dispositions d'ordre public légales du Luxembourg (y compris la Loi), à tout accord conclu de temps à autre entre associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2008.

### *Souscription et libération*

- Charles River Partnership XIII, L.P., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cent cinquante-neuf (12.159) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cent cinquante-neuf euros (EUR 12.159), et

- Charles River Friends XIII-A, L.P., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trois cent quarante et une (341) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois cent quarante-et-un euros (EUR 341).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille quatre cents Euro.

### *Décisions des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les décisions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant A de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Jon G. AUERBACH, Investisseur en Capital-Risque, né à Red Bank, NJ, le 30 juillet 1967, demeurant à Charles River Ventures, Waltham, Massachusetts 02451, Etats-Unis d'Amérique.

2. La personne suivante est nommée gérant B de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Patrice GALLASIN, Juriste, né à Villers-Semeuse (France), le 9 décembre 1970, demeurant au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture de l'acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: G. BELTRAME, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juillet 2008. Relation: LAC/2008/30997. — Reçu à 0,5 %: soixante deux euros cinquante cents (62,50 €).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008098558/211/524.

(080113967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

#### **a-part s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9030 Warken, 42, Cité Waarkdall.

R.C.S. Luxembourg B 103.049.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01<sup>er</sup>.08.2008.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

259, route D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008098588/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11629. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

#### **BRE/Leipzig I Manager S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.598.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1219 du 19 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008098590/6773/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00091. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**E.B.C. S.A., Europ Business Corporate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 91.802.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2008098519/6302/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12952. - Reçu 93,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

**Milai Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.534.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 8 avril 2005, acte publié au Mémorial C n° 882 du 13 septembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MILAI FINANCE S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008098854/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11843. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

**Argos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Bertrange, 209, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 85.445.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Georges D'HUART, notaire de résidence à Pétange (Luxembourg), en date du 20 décembre 2001, acte publié au Mémorial C no 647 du 25 avril 2002. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant M<sup>e</sup> Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Luxembourg), en date du 14 avril 2006, acte publié au Mémorial C no 1309 du 6 juillet 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARGOS S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008098853/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11846. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

**Intal International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 75.762.

Constituée sous la dénomination de «INTAL INTERNATIONAL N.V.» avec siège social à Curaçao (Antilles Néerlandaises). Le siège social statutaire de la société a été transféré de Curaçao à Luxembourg, la société a adopté la nationalité luxembourgeoise et la forme d'une société anonyme avec effet au 29 décembre 1999, suivant acte dressé par M<sup>e</sup> Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg), maintenant à

Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 14 mars 2000, publié au Mémorial C n° 642 du 8 septembre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour INTAL INTERNATIONAL S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008098850/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11853. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**Weco Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: NOK 202.220,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 113.399.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1/08/2008.

*Pour Weco Invest Sàrl*

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008098859/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12530. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**Storvik Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: NOK 2.975.720,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 113.400.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1/08/2008.

*Pour Storvik Holding Sàrl*

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008098860/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12537. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**Eurasia Structured Finance No.1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 111.361.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1/08/2008.

*Pour Eurasia Structured Finance No.1 S.A.*

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008098861/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12536. - Reçu 34,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**Lavande Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 92.645.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 26 mars 2003, acte publié au Mémorial C no 444 du 23 avril 2003.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LAVANDE PARTICIPATIONS S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008098847/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11808. - Reçu 30,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**Compartilux S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 41.626.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Reginald NEUMAN, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 13 octobre 1992, acte publié au Mémorial C no 2 du 4 janvier 1993. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant le même notaire, en date du 28 septembre 1999, acte publié au Mémorial C no 950 du 11 décembre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COMPARTILUX S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008098846/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11809. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080113518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**PPF Brittany Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 128.208.

*Avis de publication et réquisition modificative*

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 01<sup>er</sup> août 2007 que;

1) The election of Mr. Benjamin Penaliggon, with business address 1-3 Strand, London WC2N 5HR, UK as Director is approved.

**Traduction française:**

1) En tant que gérant est élu: M Benjamin Penaliggon, avec adresse professionnelle: 1-3 Strand, London WC2N 5HR, UK.



Luxembourg, le 15 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008098960/4191/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10147. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**Dutchdelta Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 99.077.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution écrite de l'associé unique de la Société, du 16 juillet 2008, que M. Paul de Haan, comptable, né le 20 juin 1970 à Alkmaar (Pays-Bas), résidant professionnellement au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et M. Jack Groesbeek, administrateur, né le 26 mai 1952 à Koog aan de Zaan (Pays-Bas), résidant professionnellement au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ont été nommés en tant que gérants supplémentaires de la Société avec effet au 16 juillet 2008 pour une durée indéterminée.

Suite à ce qui précède, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- M. Eric ISAAC
- M. David BEYNON
- M. Stefan HLOCH
- M. Paul de HAAN
- M. Jack GROESBEEK

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008098961/260/25.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12762. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**Welsh S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 40.319.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 8 juillet 2008*

1. Monsieur André WILWERT a démissionné de ses mandats d'administrateur, d'administrateur-délégué et de président du conseil d'administration.
2. Monsieur Gérard BIRCHEN, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.
3. Monsieur Gérard MATHEIS, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 4 décembre 1962, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 16 juillet 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour WELSH S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008098962/29/24.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10468. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

**Fox International Channels Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 104.371.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 30 juin 2008*

- Monsieur Carl SPEECKE, administrateur de société, né le 5 mars 1964 à Kortrijk (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit comme gérant de catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés délibérant sur les comptes annuels de 2011.

- Monsieur Edward William David HASLINGDEN, directeur général, né le 21 août 1961 à New South Wales (Australie), demeurant à 3019, Ellicott Street NW, USA - DC 20008 Washington (Etats-Unis d'Amérique), a été reconduit comme gérant de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés délibérant sur les comptes annuels de 2011.

- Monsieur James Christopher BOND, directeur financier, né le 21 décembre 1965 à Maryland (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à 5209 Chevy Chase Pkwy NW, Washington, DC 20015, (Etats-Unis d'Amérique), a été reconduit comme gérant de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés délibérant sur les comptes annuels de 2011.

- Monsieur David MILLER, gérant financier, né le 7 mars 1945 à Kalamazoo, Michigan (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à 26802 Seurat Lane, Valencia, CA 91355, Californie (Etats-Unis d'Amérique), a été reconduit comme gérant de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés délibérant sur les comptes annuels de 2011.

- Monsieur Raymond PARRISH, gérant, né le 17 septembre 1946 at Newark, New Jersey (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à 14263 Baker Street, Westminster, CA 92683, Californie, (Etats-Unis d'Amérique), a été reconduit comme gérant de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés délibérant sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 16 juillet 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Fox International Channels Luxembourg S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008098963/29/30.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10466. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

**MPT Fiduciary Assets, Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.110.

La société MeesPierson Intertrust (Luxembourg) S.A., actionnaire de la société à responsabilité limitée MPT Fiduciary Assets, Holding S.à r.l. a changé sa dénomination le 18 mai 2006 en Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A. suivant acte notarié publié au Mémorial C n ° 1598 en date du 23 août 2006.

Luxembourg, le 17 juillet 2008.

Pour avis sincère et conforme

Pour MPT Fiduciary Assets, Holding S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008098964/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10474. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

**United BM (US) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 266.940.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 70.849.

—  
EXTRAIT

En date du 27 juin 2008, l'associée de la Société, UCPH Investments & Co S.N.C. (aujourd'hui «UCPH Investments S.à r.l.»), une société de droit luxembourgeois, détenant 3.847 parts sociales dans la Société a été convertie en S.à r.l., par décision d'une assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue par devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2008.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2008098958/260/19.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12363. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080114017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**Kapiolani Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 58.579.

—  
Par décision du Conseil d'Administration tenu le 21 juillet 2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Madame Stéphanie WLODARCZAK née le 25 Juillet 1983 à Lorient en France, employée privée, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur, avec effet au 21 juillet 2008;

- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet au 21 Juillet 2008, Madame Elisiana PEDONE, employée privée, née le 30 avril 1982 à Trani (BA) en Italie, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri, son mandat ayant comme échéance celui de leur prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KAPIOLANI GROUP S.A.*

*Société Européenne de Banque, Société Anonyme*

*Banque domiciliataire*

*Signatures*

Référence de publication: 2008098977/24/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00027. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080114109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**Ruralia Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 128.811.

—  
Par décision du Conseil d'Administration tenu le 21 juillet 2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Madame Stéphanie WLODARCZAK née le 25 juillet 1983 à Lorient en France, employée privée, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur, avec effet au 21 juillet 2008;

- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet au 21 juillet 2008, Monsieur Armand DE BIASE, employé privé, né le 15 juin 1975 à Metz en France, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri, son mandat ayant comme échéance celui de leur prédécesseur.

Pour RURALIA FINANCE S.A.  
Société Européenne de Banque  
Banque Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2008098976/24/20.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00035. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080114107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**Bali Funding Luxembourg Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.000.000,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 124.299.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 4 juin 2008*

En date du 4 juin 2008, l'associé unique de la Société a décidé d'accepter la démission de Monsieur Arnaud Sagnard, en tant que gérant de classe B de la société avec effet au 4 juin 2008;

De nommer Monsieur Matthew Scott Fitch, né le 9 mars 1974 à Bromborough au Royaume-Uni, résidant au 41, rue Sigguy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la société avec effet au 4 juin 2008 et pour une durée indéterminée.

Depuis cette date le Conseil de gérance se compose des personnes suivantes:

- Monsieur Matthew Scott Fitch, gérant de classe B;
- Madame Christel Damaso, gérant de classe B;
- Monsieur Douglas Hassman, gérant de classe A et
- Monsieur James T. Houghton, gérant de classe A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2008.

*Bali Funding Luxembourg Limited*

Signature

Référence de publication: 2008098974/6565/25.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12685. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080114012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**Lend Lease Europe Properties, SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 79.042.

—  
1. M. Robin Caven, gérant, né le 28 février 1961 à Liverpool, Royaume Uni avec adresse professionnelle à 10 Maltravers Street, Londres WC2R 3NG, Royaume Uni a démissionné avec effet au 4 juillet 2008 de sa fonction d'administrateur de la Société.

2. Il en résulte que les personnes suivantes sont actuellement administrateurs de la Société:

- M. Craig Matheson
- M. Anthony Brown
- M. Anthony Pascoe

Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Sabine HINZ

*Mandataire*

Référence de publication: 2008098973/275/20.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12578. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**BBA Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 23.000.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 84.440.

---

**EXTRAIT**

Par résolutions écrites de l'associé unique de BBA Luxembourg Investments S.à r.l. en date du 17 juillet 2008, il a été décidé d'approuver la nomination de Monsieur Jürgen Breuer, résidant à Hüttenrain 18, CH-8143 Stallikon, Suisse, en qualité de gérant, avec effet au 17 juillet 2008 pour une période allant jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle des associés qui se tiendra en l'année 2012.

Le conseil de gérance sera désormais composé de Monsieur Daniel Vincent Marcinik, Monsieur Serge Marx, Monsieur Victor Elvinger et Monsieur Jürgen Breuer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé à Luxembourg, le 17 juillet 2008.

*Pour BBA Luxembourg Investments S.à r.l.*

Serge Marx

Gérant

Référence de publication: 2008098984/2134/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12043. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080114204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**2206 Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 106.266.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01/08/08.

Signature.

Référence de publication: 2008099122/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10944. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---

**World Consulting Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 58.308.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Camille HELLINCKX, notaire alors de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg) et maintenant à Luxembourg, en date du 25 février 1997, acte publié au Mémorial C n° 298 du 14 juin 1997. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant M<sup>e</sup> Marc LECUIT, notaire de résidence à Rédange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 10 août 2005, acte publié au Mémorial C n° 1400 du 16 février 2005, rectificatif des statuts par-devant le M<sup>e</sup> Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 25 septembre 2005, acte publié au Mémorial C n° 194 du 27 janvier 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WORLD CONSULTING COMPANY S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008098849/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11804. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080113528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2008.

---